



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
MANS YERONN, PROSPERER LES FILS DU S'LAURENT  
(D. S. L. C.)



Abonnement: Un an (Canada)..... \$2.00  
" " (Etats-Unis)..... 2.50  
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR:  
JULES-EDOUARD PRÉVOST  
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION:  
ANDRÉ MAGNANT

Annonces: 1/2 c. la ligne agate, par insertion.  
Annonces légales: 10 c. la ligne agate, 1ère  
insertion; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

## Temoignage de reconnaissance

Le banquet offert à l'honorable Athanase David, samedi dernier, à l'hôtel Viger, de Montréal, a été un superbe hommage de la classe intellectuelle au secrétaire provincial.

Cet hommage est on ne peut plus mérité et il est heureux que les artistes et les amis des beaux-arts aient eu l'idée de reconnaître d'une manière aussi éclatante les belles initiatives de l'honorable Athanase David.

Le temps est arrivé de donner à notre essor intellectuel son plein développement. C'est la tâche qui incombe à nos gouvernants; c'est l'œuvre d'aujourd'hui et de demain.

De même que la lutte pour notre survivance comme race fut l'œuvre d'hier, si admirablement accomplie par nos pères, le développement de nos richesses naturelles, de notre influence dans le monde des affaires, de la haute finance et de l'industrie, doit marcher de pair avec notre culture artistique.

L'honorable M. David, par les lois qu'il a fait adopter à la dernière législature, a ouvert de nouveaux et larges horizons.

Désormais, ce sera un stimulant pour les jeunes littérateurs, musiciens peintres ou sculpteurs, de savoir que les autorités administratives de la province s'intéressent d'une manière pratique à leurs efforts pour réaliser le beau et le vrai.

Nous devons remercier l'honorable Athanase David de savoir ainsi cultiver l'avancement intellectuel de notre race qui nous rendra riches par le cœur et l'esprit.

## La nationalisation des chemins de fer

### UN DEBAT A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Les débuts de M. Mitchell à la Chambre des communes ont fait sensation. L'ancien trésorier de la province de Québec s'était, depuis le commencement de la session, tenu un peu effacé, mais la question ferroviaire a été pour lui l'occasion de se mettre en évidence.

C'est sir Wilfrid Laurier qui, entendant M. Meighen parler pour la première fois, avait dit: « Ce jeune homme ira loin. » Cette prédiction peut s'appliquer au député de Saint-Antoine de Montréal dont les aptitudes et les talents sont aujourd'hui reconnus de tous. Avec un physique agréable et des manières engageantes, il a une diction sympathique, un geste sobre qui accompagne ses phrases toujours à propos.

Décidé qu'il est à appuyer la politique du gouvernement qui s'est engagé à donner un essai loyal et entier à la politique de nationalisation des chemins de fer, M. Mitchell ne peut cacher son opinion personnelle entièrement opposée à cette politique ruineuse. Selon lui, le pays a commis une grave erreur en achetant ces voies ferrées et le maintien de la politique adoptée ne peut nous mener ailleurs qu'à la ruine. Notre pays avec sa population si peu dense, ne peut se payer le luxe d'un service public qui lui coûte \$72,000,000 par an, si ce n'est plus, car M. Mitchell relève dans les comptes des virements de dépenses qui font croire que l'ancien gouvernement cherchait à dissimuler ses déficits en mettant au compte de 1922 des dépenses faites en 1921. Son conseil serait de retenir une commission d'experts en faveur et opposés à la nationalisation et de prendre leur avis sur la meilleure manière de débarrasser le pays de ce fardeau.

La discussion est venue quand l'honorable M. Kennedy a demandé à la Chambre la jolie somme de \$42,800,000 pour les chemins de fer, en dehors de l'Intercolonial, du Transcontinental et du Grand-Tronc qui, naturellement, fourniront leur juste part de dépenses et de déficits.

M. Crerar, chef des progressistes, en a profité pour expliquer la doctrine progressiste en ce qui regarde les chemins de fer. Comme tous les utopistes, il est persuadé que la nationalisation doit donner des résultats excellents, du moment que le pays saura trouver des intelligences, des capacités et des esprits avertis qui voudront bien donner leurs services au gouvernement pour mener l'entreprise à bien. C'est la doctrine malheureusement impraticable de tous les radicaux qui oublient que l'homme est bien plus disposé à l'égoïsme qu'au sacrifice et au dévouement civique. Il est certain qu'en théorie le système proposé par M. Crerar est très beau, mais l'exemple de toutes les démocraties est là pour démontrer qu'il est impraticable. Seule une autocratie peut se donner le luxe d'avoir ses chemins de fer et de n'y pas perdre d'argent.

M. Crerar est néanmoins d'avis que certaines lignes de l'ouest pourraient être supprimées aux endroits où elles traversent des déserts, comme cela arrive trop souvent. Il voit dans notre réseau national une immense richesse nationale et il semble oublier combien nous a coûté cette richesse depuis qu'elle est devenue nôtre.

M. Meighen attaque surtout M. Mitchell et il dit qu'on ne saurait trouver une compagnie qui voudrait se charger du réseau national sans que le gouvernement garantisse le paiement des déficits inévitables. Ces déficits sont causés par le fait que les diverses voies qui composent le réseau n'ont pas été construites dans l'intérêt général, mais bien pour satisfaire des intérêts régionaux ou locaux et sans souci d'un plan général homogène et pratique. Lui aussi est d'avis que les chemins de fer peuvent être avantageux s'ils sont bien dirigés.

M. Hocken (Toronto) ne peut pas admettre la prétention de M. Mitchell disant que notre réseau a mis en danger notre crédit national. Comme son chef, il croit le système de nationalisation le meilleur au monde et il nous décrit un avenir magnifique où notre réseau national rapportera des bénéfices dont tout le pays profitera. Le débat sera repris sous peu.

## Ceste qui fera date dans les pages de notre histoire

C'est ainsi que l'abbé Elie-J. Auclair apprécie dans la «Semaine Religieuse» les deux discours de l'honorable M. Taschereau à Toronto.

Dans la dernière livraison de la *Semaine Religieuse*, l'abbé Elie J. Auclair commente les deux discours prononcés à Toronto par le premier ministre de la province, l'honorable L.-A. Taschereau.

Ce fait est d'autant plus important à signaler que, comme le dit si bien l'auteur de l'article, il n'est pas coutume de chanter dans la *Semaine Religieuse* les mérites et la gloire des politiciens. Cependant, les deux discours du premier ministre avaient une telle signification nationale que le rédacteur de ce périodique religieux a cru faire exception. C'est tout à l'honneur du premier.

L'abbé Auclair fait un commentaire fort éloquent de ces deux discours. Il le fait avec son sens si juste d'appréciation, sa plume si alerte et autorisée que c'est un vrai régal de lire ces quelques lignes. Nous aimons à les reproduire sachant que nos lecteurs nous en sauront gré. La *Semaine Religieuse* ne peut être spécialement destinée aux membres du clergé et aux institutions religieuses, aussi croyons-nous que cet article de l'abbé Auclair, l'abbé Auclair laisse espérer pour la prochaine livraison de la *Revue Canadienne*, dont il est le directeur, une analyse détaillée des deux discours en question. Tous les vrais Canadiens-français attendront sans doute avec impatience ce travail de l'un de nos éminents littérateurs.

Voici l'article reproduit de la *Semaine Religieuse*:

L'honorable Louis-Alexandre Taschereau, notre premier ministre de la province de Québec, a donné à Toronto, le mercredi 26 avril, deux conférences qui ont été, paraît-il, fort remarquées par nos concitoyens de la province-soeur d'Ontario et qui ont produit chez nous, avec raison, une profonde impression.

À l'«Empire Club», devant un auditoire d'hommes de premier plan, il a parlé de l'«habitant» du Québec, et, au «Women's Canadian Club», deux heures plus tard, devant un groupe de femmes distinguées, il a évoqué le souvenir de la «vieille noblesse» de notre race. Dans l'un et l'autre discours, il a superbement montré que notre «habitant canadien», attaché au sol de ses ancêtres et intelligemment soumis à ses prêtres, n'est pas l'être arriéré et rétrograde que d'aucuns prétendent et il a exposé avec clarté que «nos nobles d'autrefois» n'ont pas tous regagné la France, tant s'en faut, au lendemain de la cession.

Ces deux discours de notre Premier, en pleine ville de Toronto, constituent l'un des beaux gestes de notre histoire contemporaine. Ce n'est pas tous les jours que nous sommes à pareille fête!

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que ce geste, de si haute portée, et qui traduit une pensée si juste et si droite, fera date dans les pages de notre histoire. A cent ans de distance, il rejoint celui de Lafontaine défendant en français son droit de parler français!

Sans doute, M. Taschereau a parlé anglais à Toronto, ce qu'il peut faire d'ailleurs comme tous nos hommes instruits avec une parfaite aisance. Il le fallait bien pour être compris par nos voisins de la prétendue race supérieure qui ont au moins cette infériorité qu'ils s'obstinent pour la plupart à ne parler qu'une langue. Mais, latin dans l'âme et cultivé à la française, l'honorable premier ministre a dit à ses auditeurs et à ses auditrices, en excellent anglais, des choses très françaises et tout à l'honneur de nos chers habitants et de notre belle race dont les veines charrient sa large part de noble sang.

Nous n'avons pas coutume de chanter dans nos pages les mérites et la gloire de nos politiciens si dignes soient-ils. Nous croyons en toute sincérité que nous sommes justifiable de faire, pour cette fois, une exception.

L'honorable M. Taschereau a parlé, en particulier, de l'influence du prétre canadien-français sur ses compatriotes en des termes absolument justes, qui nous ont touché au cœur. Avec tact et mesure, autant qu'avec courage et dignité, il a fait de nos curés de paroisse un portrait des plus vivants et des mieux au point. Au nom de nos confrères, autant que nous pouvons y être modestement autorisés, nous tenons à lui offrir, avec nos très vives félicitations, nos plus sincères remerciements.

Dans une prochaine livraison de la *Revue Canadienne*, nous nous proposons d'analyser les deux importants discours de M. le premier ministre. Mais, dès maintenant, nous avons pensé qu'il nous convenait de le signaler ici à l'attention et à la gratitude de nos nombreux lecteurs du clergé et des communautés.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

## Meli-Melo

### Importations et exportations du Canada

M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne, a demandé: Quelles ont été les importations et les exportations du Canada, chaque année, de 1911 à 1922 inclusivement?

L'honorable Jacques Bureau a répondu:

Année	Importations destinées à la consommation.	Exportations
1911....	\$ 451,745,108	\$ 290,000,210
1912....	521,448,309	307,716,151
1913....	670,089,065	377,068,855
1914....	618,457,144	455,437,224
1915....	455,446,312	461,442,509
1916....	507,817,159	779,300,070
1911....	845,356,306	1,179,211,100
1918....	962,543,746	1,586,169,792
1919....	916,429,335	1,268,765,285
1920....	1,064,528,123	1,286,658,709
1921....	1,240,158,882	1,210,428,119
1922....	747,762,984	753,927,009

### Les importations d'autos de 1919 à 1922

De 1919 à 1922, 46,484 automobiles de promenade, évaluées à \$45,749,115 ont été importées au Canada. \$15,960,121 ont été payés en droits sur ces automobiles.

Durant les mêmes années, 7,494 automobiles de service ont été importées. Ils étaient évalués à \$12,497,714 et ont rapporté \$4,256,339 en droits.

Pour \$47,979,179 de pièces de rechange ont été importées qui ont payé \$14,808,359.15 en droits.

### Notre agriculture

La valeur totale des produits agricoles du Canada, pour 1921, est de 1,396 millions. Là dessus, l'Ontario a 441 millions, le Québec 325 millions, la Saskatchewan 254 millions, l'Alberta 124 millions et le Manitoba 100 millions de dollars. Le reste vient des provinces maritimes et de la Colombie, soit 152 millions.

De toute évidence, donc, la population de l'est est celle qui fait rapporter le plus à la terre, puisque l'Ontario et le Québec, à eux seuls et sans compter les provinces maritimes, ont produit sur leurs fermes, l'an dernier, des denrées pour une somme de 766 millions, ce qui est bien plus que la moitié de la production des champs et des fermes du pays. Quand on parle de l'ouest, pays agricole, on ne doit pas oublier que l'est produit encore plus que le reste du pays et qu'il reste la principale partie de la Confédération au point de vue agricole comme il l'est aussi au point de vue industriel.

### Pensées

— L'égoïste brûlerait votre maison pour se faire cuire un œuf.

Chamfort

— On peut briller par la parure, mais on ne plaît que par la personne.

J.-J. Rousseau

— La reconnaissance est une fleur qui se fane vite dans le cœur de l'homme.

M. du Camp

— On a toujours assez de force pour supporter les maux d'autrui.

La Rochefoucault

## Hommage au secrétaire provincial

Le banquet offert par les artistes canadiens à l'honorable Athanase David

### LES DISCOURS

Les artistes et plus particulièrement les musiciens ont manifesté leur admiration à l'honorable Athanase David, samedi soir, à l'hôtel Place Viger, dans un banquet auquel plus de deux cent cinquante personnes prirent part. Le banquet était présidé par M. Achille Fortier, musicien. A la table d'honneur, on remarquait outre le secrétaire provincial, Mme Athanase David, l'honorable sénateur L.-O. David, l'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable sénateur Raoul Danduraud, l'honorable J.-L. Perron, l'honorable A. Galpeault, le consul de France, M. P.-E. Naggiar, l'honorable sénateur C.-P. Beaubien, l'honorable Dr Choquette, l'honorable H. Champagne, l'honorable C. Robillard, le lieutenant-colonel F.-S. Meighen, le juge Amédée Monet, MM. Fernand Rinfret, Irénée Vautrin, Paul Mercier, R. Tourville, J.-A.-C. Ethier, J.-E. Prévost, J.-S.-A. Ashby, Joseph St-Charles, Elzéar Soucy, Arthur Letondal, Fred. Pelletier.

M. Achille Fortier, après la santé au roi, dit la raison d'être de la manifestation. Il

## Les Vieux Nids

Au printemps, lorsque les oiseaux  
A l'ombre des feuilles nouvelles,  
Le long des bois, au bord des eaux,  
Couvent leurs amours sous leurs ailes,

Si par hasard vous découvrez,  
Reliques des saisons dernières,  
Solitaires et délabrés,  
Quelques vieux nids dans les bruyères,

Ayez pitié de ces vieux nids  
Qu'afflige un printemps égoïste,  
Et qui de leurs bonheur finis  
Gardent comme un souvenir triste.

Songez aux toits inhabités,  
A la mesure démoïe,  
Aux berceaux, aux œurs dévastés,  
Aux vieilles choses qu'on oublie.

Mais surtout ne les brisez pas,  
Ces vieux nids qu'en vos rêveries  
Vous découvrez sous vos pas,  
Parmi les bruyères fleuries.

Car, au retour des mauvais mois,  
Quand la neige, emplissant les haies  
Et s'entassant au fond des bois,  
A recouvert toutes les haies.

Las d'avoir faim, las de souffrir,  
Plus d'un petit oiseau, peut-être,  
Les soirs d'hiver, revient mourir  
Dans le vieux nid qui l'a vu naître!

Louis MERCIER

rendit tout d'abord hommage à l'honorable sénateur L.-O. David et fit l'éloge du gouvernement provincial qui encourage les choses de l'esprit et qui, après avoir fondé des bourses, aidé les institutions secondaires, a fondé l'école des beaux-arts. M. Fortier dit que le rôle que joue l'école pour la formation intellectuelle et artistique. Il signale quelques lacunes et fait le vœu que nos élèves qui vont étudier en France soient capables d'entrer au Conservatoire.

M. Arthur Letondal, musicien, porta la santé de l'honorable M. David. Il rend hommage au gouvernement de sir Lomer Gouin, au gouvernement de l'honorable Alexandre Taschereau et particulièrement à l'honorable M. David qui ont permis l'orientation nouvelle de l'art. Il fit l'éloge du secrétaire provincial et de son père. Il dit tout ce qui a été fait pour l'instruction du peuple dans notre province, tout l'encouragement donné et toute l'aide offerte aux maisons d'éducation primaire, secondaire et supérieure. Maintenant c'est vers les beaux-arts que se tourne le secrétaire provincial qui veut donner aux artistes leur part.

M. Letondal déclare lui aussi que c'est l'école qui formera l'élite.

### L'HONORABLE M. DAVID

Le secrétaire provincial fut longuement applaudi quand il se leva pour répondre. Il mentionne le réveil de la mentalité française. Il déclare que les lois nouvelles ne sont que le résultat des aspirations, des demandes formulées par l'élite qui, même en démocratie, gouverne.

M. David montre que notre race aujourd'hui s'élève du bruit de son passé. Si autrefois, ceux qui nous ont précédés n'ont pas été des initiés de l'art, ils ont cependant moulé notre mentalité et notre sentimentalité.

Chacun fit son devoir suivant la période où il vécut. Aimons, admirons tous ceux qui, dans les divers domaines, firent leur part du devoir.

Nous devons à ceux qui ont vécu ici, avant nous, l'essor d'aujourd'hui. C'est parce que ceux-là ont peiné, penchés sur la terre, qu'ils ont ri, qu'ils ont chanté, qu'ils ont pleuré, que les choses autour de nous ont un sens qui se traduit même par une législation.

M. David rend ensuite hommage à son père et à l'honorable M. Taschereau qui sait gouverner, c'est-à-dire sait, dans la direction d'un peuple, tenir compte de son origine, de son passé, de ses talents susceptibles d'être développés, et qu'il importe, en un mot, de comprendre sa mentalité et de le conduire dans ce sens.

Ainsi orienté, le législateur trouva tout naturel d'inscrire dans le même statut, le prix de littérature, une loi créant l'école des Beaux-Arts, une loi pourvoyant à la conservation des monuments historiques, une loi d'encouragement aux collèges classiques, une loi augmentant le subsidie de l'enseignement primaire, une loi, enfin, dans le but d'aider les écoles professionnelles.

L'honorable M. David déclara alors que l'instruction est nécessaire à l'art Technique et sentiment, émotion et science sont tellement connexes qu'on ne saurait aspirer à rendre artistiquement la beauté si l'on ne possède ces divers éléments qui permettent de la comprendre et de la traduire.

L'œuvre d'art ne subsistera que par l'excellence de ses moyens d'expression. L'art, strictement, c'est « sentir, réfléchir, savoir, rendre ».

Devant la difficulté de rendre et de traduire, l'artiste, l'écrivain, le poète, souvent, ne cache pas son découragement. Pourtant tous veulent atteindre le but; et le but, c'est la vérité. Car la beauté, c'est la vérité. A ceux-là qui s'attardent dans la vie à chercher la vérité et le beau, M. David rappelle ce mot de Guizot: « En aucune chose, peut-être, il n'est donné à l'homme d'arriver au but. Sa gloire est d'y marcher! »

Littérateurs, musiciens, artistes, gardez votre beau courage, dit en terminant M. David, persuadés que vous devez être que vous laisserez de vous-même beaucoup plus que la plupart de ceux qui, vous regardant aujourd'hui, vous trouvent ridicules de perdre tant de temps à ne pas gagner d'argent.

C'est un bel et ennobliant idéal que vous poursuivez et qui a quelque chose d'éternel.

M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques au Communisme, souhaita, très spirituellement, la santé des dames.

La soirée se termina par un concert.

## Lettre Politique Hebdomadaire

Après un débat très long sur la question de savoir si la fabrication de la margarine serait ou non permise au pays, la Chambre s'est plongée dans un autre débat qui, à certains égards, rappelait le fameux débat de 1913 sur la marine de guerre. Les circonstances n'étaient pas les mêmes, il est vrai, mais les combattants ont apporté presque autant d'ardeur pour ou contre l'entretien d'une marine absolument inutile au pays.

Le ministre a diminué d'un million les crédits de l'an dernier et il se contentera d'un million et demi, alors qu'il en fallait deux et demi en 1921, mais cela n'a pas empêché le groupe progressiste et surtout les ouvriers de dire que nous n'avons aucun besoin de dépenser ce million et demi pour des navires dont la Grande-Bretagne nous a fait cadeau parce qu'elle s'évite ainsi de payer leur entretien.

La semaine dernière, le ministre avait pour ainsi dire annoncé que la marine n'existerait plus, que tous les bateaux étaient mis au rancart et qu'on n'en avait plus besoin. Mardi soir, il s'était ravisé; il a dit que les deux contre-torpilleurs serviraient

de navires-écoles sur l'Atlantique et le Pacifique, cependant que deux chalutiers serviront à la surveillance des eaux de la mer de Behring.

M. Meighen reproche à ce projet de manquer d'unité et il dit que Bourassa a dicté la conduite du gouvernement, ce qui lui attire une réplique de sir Lomer Gouin: — C'était vrai en 1911, mais pas aujourd'hui.

Le chef de l'opposition a tenu la Chambre une bonne heure et son discours, même s'il se lit assez bien, était fatigant à entendre.

Le premier ministre lui a répondu vigoureusement en disant que l'attitude adoptée aujourd'hui par le cabinet n'a rien de final et que nous ne pouvons nullement suivre des principes posés et établis avant la guerre. L'opposition voudrait que le pays dépensât des sommes folles pour une marine servant surtout à l'Angleterre, mais ce n'est pas l'opinion de la majorité que le premier ministre entend respecter.

La question n'est pas encore décidée, mais il est certain que, malgré les hurlements des chauvins loyalistes de Toronto et de Kingston, le projet du gouvernement sera accepté tel qu'il est.

0 0 0

La Chambre va s'occuper de nouveau de modifications au code criminel, présentées l'an dernier, mais rejetées par le Sénat. Il s'agit de modifier les délits frappant ceux qui se rendent coupables de crimes contre la morale.

0 0 0

On dit que le comité d'agriculture qui s'occupe de la fameuse commission des blés termine ses séances et fera rapport sous peu, probablement en décidant que les producteurs formeront une combinaison volontaire entre eux qui serait régie par une loi spéciale, mais auquel les cultivateurs seraient libres d'appartenir ou non.

0 0 0

Alors que la Chambre adopte tout doucement des crédits supplémentaires le centre d'activité du Parlement semble s'être transporté au Sénat dont les membres ne peuvent pas oublier qu'ils ont été membres d'un parti politique et surtout d'un gouvernement aujourd'hui dans l'opposition. C'est la répétition de ce qui s'est passé en 1896 et de nouveau, mais en sens inverse, en 1911. Le gouvernement voit ses mesures discutées dans une Chambre où ses amis sont en minorité et on peut croire que les six anciens ministres conservateurs qui siègent maintenant à la Chambre Haute ne manquent pas une occasion d'éplucher soigneusement tout ce qui leur arrive des Communes. Le projet d'unir et de consolider tous les services de la défense nationale en un seul a rencontré une opposition formidable. Un article, celui qui crée un contrôleur des dépenses, a été d'abord rejeté, puis repris pour être discuté de nouveau. Sir James Loughheed prétend que cet article ne vise qu'à étudier la loi du service civil et ajoute qu'on crée de nouvelles fonctions pour placer les amis du gouvernement.

Le sénateur Dandurand réplique que cet article a reçu l'approbation de deux anciens ministres de la milice du dernier gouvernement quand il a été débattu à la Chambre.

DESCAVES

## Colonisation et civilisation

Il y a deux façons de comprendre la colonisation.

Pour certains, la colonisation n'est, ni plus ni moins, qu'une affaire — au sens le plus vulgaire du mot. Le colonisateur cherche un profit, un marché.

La colonie est, pour lui, d'une part, un champ à exploiter; d'autre part, c'est un débouché pour ses produits manufacturés.

Est-il besoin de remarquer qu'une telle conception se défend de moins en moins? Elle a pu être pratiquée autrefois sans heurter les idées reçues. Elle fait scandale aujourd'hui. On admettrait difficilement, en particulier, que les nations qui, pendant la guerre, ont combattu pour les droits de la civilisation, de la justice et de la liberté des peuples, puissent faire leur conception proprement et basement utilitaire.

Les indigènes des colonies peuvent, dans certains cas, ne représenter encore, à l'heure actuelle, qu'une civilisation inférieure. Ils n'en ont pas moins droit à tous les égards qui sont dus à tout homme dont l'âme, créée à l'image de Dieu, a un prix infini.

Au reste, quand on songe aux meurtres, aux dévastations, aux atrocités dont l'Europe, près de cinq années durant, a donné l'horrible spectacle, utilisant toutes les inventions de la science pour tuer davantage et plus cruellement, on est bien obligé de faire quelques réserves sur la «civilisation» — hélas! trop souvent dénuée de tout esprit chrétien — dont s'enorgueillissent tant de nations européennes.

Le vrai colonisateur doit être un civilisateur. Il ne doit pas viser uniquement à se servir d'une colonie; il doit viser à la servir. Le bénéfice matériel ne lui est pas interdit, mais il doit porter son regard plus haut, jusqu'à ce bénéfice moral qu'il doit chercher, en même temps qu'un bénéfice matériel, pour la colonie elle-même. Il peut être commerçant, certes; mais il doit être d'abord éducateur. Aussi bien, les missionnaires, parce que pleinement détachés de tous les intérêts humains et uniquement préoccupés d'ouvrir à toutes les âmes de bonne volonté les portes du royaume de Dieu, ont-ils réalisé le type parfait du colonisateur digne de ce nom.

M. Millerand, président de la République française, visitant toute l'Afrique du Nord — Maroc, Algérie, Tunisie — n'a eu garde

## Lisez Ceci Si Vous Avez MAL AUX REINS

Madame Roper, de Brooklyn (Ontario), nous écrit: "Mon mari fit l'essai des Gin Pills il y a un an, après avoir eu mal aux reins pendant des mois. La première dose le soulagea et avant d'avoir fini sa deuxième boîte de pilules il était parfaitement bien".

Les Gin Pills peuvent vous soulager aussi! FAITES-EN L'ESSAI GRATUIT.

Ecrivez-nous aujourd'hui, vous recevrez un échantillon. National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada.

de laisser passer cette occasion solennelle de rappeler les grands principes traditionnels de la colonisation française.

"Si la France est en Tunisie, a-t-il déclaré, c'est pour y travailler avec les indigènes et faire l'éducation de ces derniers, pour assurer l'évolution du pays vers le bien-être dans le progrès." La France, a-t-il dit encore, veut avoir sans cesse devant les yeux l'idéal de liberté et de justice qui est le sien; à ses protégés elle se propose d'apporter chaque jour plus de bien-être, et, pour cela, elle veut incessamment les élever, les instruire.

En agissant ainsi, la France reste fidèle à ses plus sûres traditions qui ont fait d'elle, à travers les siècles, la servante des faibles et des opprimés de la force matérielle mais des victimes aussi des préjugés ou d'instincts de barbarie dont les hommes doivent secouer le joug avilissant pour être vraiment hommes.

La France a toujours la noble et généreuse ambition, pour sa part, de les y aider.

## La Cour de Magistrat

Nous donnons le texte d'une proclamation du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en date du 1er mai 1922, et relative à la Cour de Magistrat du comté de Terrebonne:

Attendu qu'en vertu des dispositions des articles 3308 et 3327 des Statuts Refondus 1909, tels qu'édités par la loi 12 Georges V, chapitre 64, le lieutenant-gouverneur en conseil peut établir, par proclamation, dans et pour chaque district ou comté, ou dans et pour une localité quelconque dans cette province, une ou plusieurs cours de magistrat désignées confor-

mément aux dispositions de l'article 3308, et qu'il peut également, par proclamation, abolir toute cour de magistrat quand il le juge à propos:

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la bonne administration de la justice, dans le district de Terrebonne, que les cours de magistrat y établies soient réorganisées;

A ces causes, et d'avis et du consentement du conseil exécutif de notre province, nous avons réglé et ordonné et, par les présentes régleons et ordonnons comme suit:

1. Qu'à compter du 15 mai 1922, les cours de magistrat suivantes soient établies:

Une cour de magistrat dans et pour le district de Terrebonne, laquelle cour siégera au village de Sainte-Scholastique, chef-lieu dudit district, sous le nom de la "Cour de Magistrat pour le district de Terrebonne";

Une cour de magistrat dans et pour le comté de Terrebonne, laquelle siégera à Saint-Jérôme, au même endroit que la cour de circuit, et sera connue sous le nom de "Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne";

Une cour de magistrat dans et pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Agathe des Monts, laquelle sera connue sous le nom de la "Cour de magistrat pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Agathe des Monts"; et sera tenue dans la bâtisse située sur le lot numéro soixante-dix (70) du quatrième rang du comté de Boreford;

Une cour de magistrat dans et pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Thérèse de Blainville, laquelle sera connue sous le nom de la "Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Thérèse de Blainville";

Une cour de magistrat dans et pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Thérèse de Blainville, laquelle sera connue sous le nom de "Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Thérèse de Blainville";

Une cour de magistrat dans et pour le comté de Terrebonne, à Saint-Jérôme, laquelle sera connue sous le nom de "Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Saint-Jérôme"; et sera tenue dans l'immeuble portant le numéro deux cent quarante trois (243) des plans et livre de renvoi officiels de la ville de Terrebonne.

2. Que toutes les proclamations émises dans le passé concernant l'établissement d'une ou de plusieurs cours de magistrat dans et pour le comté de Terrebonne soient annulées à compter du 15 mai 1922.

3. Que les dossiers, registres, documents et archives des cours de magistrat abolies soient transmis tel que déterminé ci-dessous:

Ceux de la Cour de Magistrat pour le comté de Deux-Montagnes à Sainte-Scholastique, à la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne;

Ceux de la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Saint-Jérôme, à la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, siégeant à Saint-Jérôme;

Ceux de la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Saint-Jovite, et ceux de la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Marguerite, à la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne siégeant à Saint-Jérôme;

Ceux de la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Agathe des Monts, à la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Agathe des Monts;

Ceux de la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne à Sainte-Thérèse de Blainville, à la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Sainte-Thérèse de Blainville;

Ceux de la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne dans la ville de Terrebonne, à la Cour de Magistrat pour le comté de Terrebonne, à Terrebonne.

Maux de reins et troubles de vessie qui ne laissent de repos ni jour ni nuit Guéris par les PILULES MORO pour les Hommes



Pendant trois ou quatre ans je fus affligé d'une maladie de reins qui ne me laissait de repos ni le jour, ni la nuit et me rendait bien pénible mon travail de chaque jour. A la fin, mon mal s'étant aggravé de troubles de la vessie des plus incommodes, je songai à trouver un remède capable de me fortifier et de guérir mes douleurs puisque les médicaments employés jusque là n'y avaient pas réussi. J'ai d'abord voulu essayer les Pilules Moro que j'avais entendu louer maintes et maintes fois. J'ai eu la joie de voir ma santé s'améliorer puis se rétablir tout à fait. M. Elie Houle, 530, Summer, Holyoke, Mass.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont le remède le plus puissant qu'un homme puisse employer. Elles guérissent les maladies de l'estomac, préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie, etc., elles purifient et enrichissent le sang et sont pour tous une source de forces nerveuses.

Des consultations gratuites sont données, soit par lettre, soit personnellement à tous les hommes qui désirent nous consulter.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Adresse: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, rue St-Denis, Montréal.

## Emission intéressante d'obligations de la maison Caron Frères

Valeurs bien garanties — Les revenus actuels suffisent au paiement des intérêts sans avoir à toucher aux revenus de la nouvelle invention qui vient d'être mise sur le marché.

La maison Versailles-Vidraire-Boulais (limitée) banquiers, offre au public les obligations d'une nouvelle entreprise industrielle qui continuera d'être gérée et administrée par l'ancienne administration. Cette nouvelle émission est au montant de \$1,250,000. Les obligations sont de première hypothèque et portent intérêt à 7%. Ces intérêts sont payables deux fois par année; remboursables en série, soit \$50,000 par année de 1926 à 1928 inclusivement; \$125,000 par année de 1929 à 1933 inclusivement; et \$475,000 en 1934.

La nouvelle entreprise prend sous son contrôle la fabrique d'orfèvrerie et de bijouterie des frères Caron qui continuera à fonctionner et elle va entreprendre la fabrication de son appareil de Lumière et Force qui est appelé à révolutionner les conditions d'existence à la campagne.

L'agrandissement des affaires des frères Caron arrive après vingt et un ans de succès. Avec un modeste capital au début, les frères Caron ont réussi à faire de leur fabrique d'orfèvrerie et de bijouterie la plus importante du genre au Canada et une des plus grandes du monde.

Le président de la nouvelle compagnie est A. L. Caron, manufacturier, ex-président de l'Association Athlétique Nationale, président du conseil de direction de l'École technique de Montréal, membre de la commission des boissons de la province de Québec, ex-président de la Québec Motor League. Les membres du bureau de direction sont les suivants: Joseph-A. Caron, manufacturier, ex-président de l'Association des bijoutiers de Montréal, membre du comité exécutif de l'Association des bijoutiers du Canada; René-E. Caron, manufacturier, fondateur associé de la maison Caron Frères; Joseph F. Bouais, notaire, pendant plusieurs

années gérant de la banque d'Hochelaga à Sorrel et à Trois-Rivières, un des fondateurs et le premier vice-président de la maison Versailles-Vidraire-Boulais (limitée); E. C. Vidraire, un des fondateurs et directeur de la maison Versailles-Vidraire-Boulais (limitée) et ancien gérant de la principale succursale de la banque d'Hochelaga à Montréal.

L'ancienne firme transporte à la nouvelle un actif total de \$643,433, y compris les valeurs en mains, les comptes courants, les placements, le matériel, etc., la machinerie et les outils, les assurances sur la vie des trois membres de l'ancienne firme Caron Frères. Il faut ajouter à cette somme d'autres actifs provenant de différents placements, la propriété et les revenus de trois conciergeries, ce qui, sans compter l'achalandage, portera l'actif à \$2,551,433.

Les fonds de cette émission serviront à la fabrication d'un appareil de Lumière et Force. Cet appareil, à l'aide d'une petite dynamo électrique et d'autres accessoires, servira à éclairer la maison, pomper l'eau, écrémer le lait, produire l'eau chaude et d'autres emplois utiles.

L'âme de l'appareil est un moteur à double compression (par le haut et par le bas), le mécanisme est très simple. Cet appareil est particulièrement fait pour les besoins des fermiers. Il est particulièrement fait pour les personnes dont les moyens sont limités mais qui veulent s'assurer des services appréciables à un coût très minime.

La firme Caron possède une vaste usine dans le quartier Mercier, à l'est de Montréal, une partie de cette usine va servir à la fabrication de cet appareil. La demande va être très grande. Déjà on a reçu 2,000 commandes. Un millier va être envoyé en Australie et l'autre millier en Angleterre, en Irlande et aux Indes.

Le bénéfice net de la nouvelle fabrication est estimé à \$700,000 par année. La compagnie aura cependant d'autres revenus qui sont plus que suffisants pour le paiement des intérêts sur ces obligations.

## RIEN DE MEILLEUR D'APRES LA GARDE-MALADE

Conseille le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour toutes femmes malades

Toronto, Ontario.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham plusieurs années, et c'est le seul remède breveté que je recommande. Je suis garde-malade et je conseille toujours à une femme malade d'en prendre. Vous savez que les médecins et gardes-malades n'emploient pas de remèdes brevetés, cependant, je pense qu'il n'y a rien de mieux que votre Composé Végétal. Dès que je commençais à en prendre, il y a longtemps, j'étais si fatiguée le matin à mon lever que je ne pouvais manger, et lorsque je me couchais j'étais trop fatiguée pour dormir. Ma belle-mère me dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me soulagerait, j'en ai pris deux bouteilles seulement, et j'étais mieux. Depuis, je ne trouve rien qui puisse me remettre le système aussi parfaitement. Je ne connais aucun remède de aussi efficace pour les femmes." Mme W. H. Parker, 19 Wellesley Avenue, Toronto, Ontario.

Les femmes certifient l'usage après l'autre que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham les a rétablies "après avoir essayé d'autres remèdes sans succès." On l'essaie depuis près de 50 ans sans jamais manquer son effet. Si vous souffrez de quelque maladie causée par la faiblesse féminine, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.



ENERGIE! VIGUEUR!  
DE L'ENERGIE EN BOUTEILLE!

"EXPORT" Une ale dont vous apprécierez le goût et le bouquet. Goûtez-la. Elle en vaut la Peine!

Frontenac Export Ale  
INDIA PALE

Chs.-A. ROBERT, 92 rue St-Louis, Tél. 95, St-Jérôme.  
J.-A. BRUNET, rue St-Vincent, Tel. 62-R-2, Ste-Agathe  
Distributeurs pour le commerce

## Une Tasse de Thé qui fera vos délices!

Parce que c'est du Thé Primus, une combinaison parfaite des meilleurs thé de Ceylan et des Indes, qui lui donne cette saveur exquise et distincte — une véritable révélation pour les amateurs de bon thé.

DISTRIBUTEURS  
L. CHAPUT FILS & CIE  
LIMITÉE  
MONTREAL

PRIMUS  
Thé Ceylan et Indes

### Arome Délicieux!

# GAGNEZ \$1000.

TOUT LE MONDE PEUT PRENDRE PART

QUEL EST LE NOMBRE DE POINTS?

LE PROBLEME EST TRES FACILE

La solution du problème est très facile. Comptez les points dans la gravure représentant Ste JEANNE D'ARC. Ce n'est pas une devinette, ni un rebus, simplement une question de travail et de patience, et votre récompense peut être le premier prix de MILLE PIASTRES en argent. N'importe qui peut prendre part au concours. Nous vous offrons un agréable et profitable passe-temps, une bonne manière de vous divertir, et il n'y a pas de doute que du plus jeune au plus vieux, tous les membres de la famille voudront y prendre part. Rappelez-vous que tout le monde peut concourir. Lisez bien.

LE BUT DU CONCOURS

Ce grand concours est fait par l'Association Ste Jeanne d'Arc dans le but de recruter de nouveaux membres pour l'Association. Lorsque vous nous enverrez votre solution du problème, vous recevrez une carte attestant le nombre de points que vous avez gagnés. Nous vous dirons comment qualifier votre entrée afin de la placer devant les juges du concours en faisant quelque chose qui vous donnera immédiatement, une magnifique récompense.

CHAQUE CONCURRENT GAGNE UN PRIX.

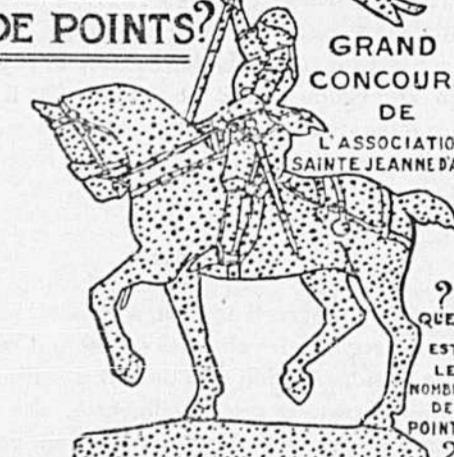
Il n'y a pas de raison pour vous, de ne pas gagner un des magnifiques prix qui seront distribués aux gagnants du concours qui sera clos à midi, le 1er Septembre 1922. D'un autre côté, vous allez gagner immédiatement UN PRIX, en qualifiant votre entrée. Ce MAGNIFIQUE CADEAU-SOUVENIR, vous sera envoyé gratis. Chaque concurrent gagnera un prix du moment qu'il qualifiera son entrée au grand concours.

REGLES DU CONCOURS

Chaque concurrent s'engage à suivre les conditions suivantes:

- 10—Toute réponse au concours devra être mise à la main avant le 1er Septembre 1922
- 20—N'importe qui peut concourir, autant de fois qu'il lui plaira.
- 30—Un concurrent n'aura droit qu'à un seul prix cependant.
- 40—La réponse doit être envoyée sur une feuille de papier, sans autre écriture que votre adresse à droite dans le haut de la feuille.
- 50—Tout concurrent devra qualifier son entrée pour qu'elle soit placée devant les juges.
- 60—La décision des juges, donnant la liste des gagnants, sera malité à toutes les personnes qui auront pris part au concours.

ADRESSEZ VOTRE REPONSE GERANT DU GRAND CONCOURS — BOITE 213 — ASSOCIATION SAINTE JEANNE D'ARC, WEST TORONTO, ONT.



\$6250.00 EN PRIX

SEONT DISTRIBUES AUX GAGNANTS

- |           |  |
|-----------|--|
| 1er prix  | MILLE PIASTRES en argent.                |
| 2ème prix | Piano automatique valeur \$350           |
| 3ème prix | Automobile Ford                          |
| 4ème prix | Piano Style Louis XIV \$550              |
| 5ème prix | Photographie Casavant Chippen Dale \$125 |
| 6ème prix | Photographie EMERSON \$250               |
| 7ème prix | Photographie EMERSON \$250               |
| 8ème prix | Photographie EMERSON \$250               |
| 9ème prix | ORCHESTRE EN ARGENT valeur de \$200      |
| 10e prix  | ORCHESTRE EN ARGENT valeur \$125         |
| 11e prix  | ORCHESTRE EN ARGENT valeur \$125         |
| 12e prix  | Photographie Casavant de \$125           |
| 13e prix  | ORCHESTRE valeur \$125                   |
| 14e prix  | Photographie Casavant de \$125           |
| 15e prix  | ORCHESTRE valeur \$125                   |
| 16e prix  | CINQUANTE PIASTRES                       |
| 17e prix  | VINGT CINQ PIASTRES en argent            |
| 18e prix  | VINGT PIASTRES en argent                 |
| 19e prix  | Chepsetten perles en argent.             |

COMMENT CONCOURIR.

Il vous suffit de compter le nombre de points dans la gravure et nous en donner la réponse suivant les règles du concours. Ce n'est pas une devinette, simplement une question de patience et de travail, et il n'y a pas de raison pour laquelle vous ne seriez pas un des premiers sur la liste de ceux qui gagneront les magnifiques prix qui seront distribués aux heureux gagnants. Adressez toutes vos lettres comme suit:

## Cours spécial d'aviculture au collège Macdonald

L'Association Avicole de la Province de Québec est heureuse d'informer les aviculteurs de cette province qu'elle a reçu l'autorisation de l'honorable M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture provinciale, pour l'organisation d'un cours spécial d'aviculture qui se donnera les 29, 30 et 31 mai courant et les 1er et 2 juin prochains, 1922, au collège Macdonald, à Sainte-Anne de Bellevue, près Montréal.

Ce cours portera surtout sur la "sélection" pratique de nos oiseaux de basse-cour au point de vue de la ponte, de la reproduction et de l'exposition.

L'accommodation étant limitée, il faut s'inscrire d'ici au 20 mai courant en faisant la demande par écrit au Dr Sylvio Lafortune, président de l'Association Avicole Provinciale ou au secrétaire M. Lucien Crevier, à Pointe-Gatineau, Qué. Les frais de voyage et des dépenses concurrentes sont à la charge des participants, mais il n'y a aucun honoraire d'inscription au cours.

Ce cours abrégé est organisé avec le concours du Collège Macdonald, des ministères Fédéral et Provincial d'Agriculture et de plusieurs professeurs et aviculteurs de renom. C'est donc une véritable aubaine pour les aviculteurs du Québec et ceux qui désirent y prendre part doivent faire leur inscription sans tarder.

## NOUVELLES

### Saint-Jérôme

Le conseil municipal a décrété que la semaine prochaine sera consacrée au grand nettoyage de la ville.

Il faut dire à leur louange que nombreux sont ceux qui n'ont pas attendu la décision du conseil pour nettoyer les alentours de leur demeure; mais les autres devront s'empresser, la semaine prochaine, de débarrasser leurs cours, etc. de déchets accumulés au cours de l'hiver.

Rendons notre ville coquette et salubre afin qu'elle plaise aux visiteurs.

M. Chs.-A. Lorrain, Saint-Jérôme, agent général d'assurances, a obtenu l'agence des célèbres automobiles Dodge Bros.

Nos abonnés, les clients de notre imprimerie et de la librairie Lepage sont priés de prendre note du changement du numéro de téléphone: ils voudront bien dorénavant appeler le Numéro 193, au lieu du numéro 35.

L'honorable Athanase David, secrétaire provincial, est venu à Saint-Jérôme, vendredi dernier, avec M. Saint-Michel, architecte, dans le but de choisir l'emplacement où sera construit le futur palais de justice.

L'honorable M. David a rencontré son honneur le maire Castonguay, M. Victor Léonard, secrétaire-trésorier du comté de Terrebonne, et quelques autres citoyens de la ville.

Nous croyons pouvoir dire que l'emplacement vacant depuis l'incendie de l'hôtel Larzarin et situé en face du parc Labelle, a été choisi pour être le site du futur édifice.

Ce choix rencontre l'approbation générale. Un palais de justice et un bureau d'enregistrement doivent nécessairement être au centre de la ville, au centre même des affaires. Le site choisi remplit parfaitement ces conditions et, de plus, le terrain sera peu coûteux à acquérir.

On a enfin recommencé l'arrosage de nos rues. Puisse-t-il se continuer sans interruption jusqu'à la fin de l'été...

A bas la poussière! Nous sera-t-il permis de faire une suggestion? On devrait arroser nos routes avec de l'huile préparée à cette fin. C'est le vœu de tous ceux qui ont à souffrir de la poussière.

Cette huile a pour effet de durcir la poussière au lieu de ne l'abattre que momentanément comme le fait l'eau; elle assure ainsi la protection de la surface.

Ainsi donc, une couche d'huile aidera à conserver nos routes en bon état, assurera le confort de chacun et l'hygiène et la santé publique en ressentiront d'excellents effets.

Hier soir, il y a eu une réunion des membres de la Fanfare Saint-Jérôme. Comme d'habitude, les musiciens sont pleins de zèle, et cela nous laisse espérer que notre fanfare se fera entendre, au cours de l'été, dans des concerts si goûtés de notre population.

La Fanfare Saint-Jérôme accueillera avec plaisir les nouveaux musiciens qui voudraient en faire partie.

La prochaine réunion aura lieu, mardi prochain, à 8 heures du soir.

Mercredi soir, M. l'abbé Delattre est venu donner une conférence à Saint-Jérôme. Une foule nombreuse s'est rendue pour entendre la parole éloquentes du célèbre prédicateur qui nous a narré la vie de la Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, une jeune carmélite morte en odeur de sainteté au Carmel de Lisieux, en France.

M. l'abbé Delattre a parlé avec un charme inexprimable, et les élèves des SS. de Sainte-Anne ont chanté de magnifiques cantiques.

M. A. Mondou est le nouveau gérant de la banque Nationale en notre ville. Il succède à M. Thériault qui a été nommé gérant de la succursale Bonsecours de cette même banque, à Montréal.

AVIS — Je donne avis qu'à partir de cette date, 19 mai, je ne me tiendrai responsable d'aucune dette contractée en mon nom et sans mon autorisation. Signé: J.-D. HUOT, Sainte-Scholastique.

Les commissions scolaires et les particuliers qui désirent offrir des prix aux écoles pour la fin de l'année, trouveront un choix considérable de livres de récompenses, livres de prières, chapelets montés en or, etc., à la librairie Lepage, successeur de la librairie Prévost, 4 rue Sainte-Julie, Saint-Jérôme. Téléphone 193.

Dimanche dernier, dans l'après-midi, e'e'tait grande fête militaire au collège Commer-

cial, à l'occasion de la visite du colonel Kieffer qui était venu passer en revue le corps de cadets de cette institution.

Une foule nombreuse a applaudi aux exercices de gymnastique exécutés avec un bel ensemble par les élèves petits et grands. On a surtout admiré les marches et contre-marches des cadets dont la cadence était rythmée par un corps de tambours et de clairons.

Les cadets étaient commandés par leur professeur, le capitaine Lebeau.

M. le curé Brousseau était présent et a adressé des félicitations aux jeunes militaires et à leur commandant.

La fête s'est terminée par le chant de l'hymne national "O Canada".



## Balle-au-Camp

Dimanche dernier, le "Jérôme" a ouvert brillamment sa saison de base-ball en battant le "Blue Sox", de Montréal, par le score de 25 à 10.

Son Honneur le maire Castonguay a lancé la première balle au milieu des applaudissements de centaines de personnes présentes. M. le curé Brousseau et MM. les vicaires assistaient à la joute.

La partie, qui aurait pu être intéressante, a manqué d'intérêt parce que le club visiteur n'était pas en force à jouer contre les hommes du "Jérôme" qui ont montré qu'ils pourraient rencontrer avantageusement quelques-uns de ceux qui veulent être des champions.

La direction du "Jérôme" est pleine d'enthousiasme et elle compte sur l'encouragement du public pour organiser de belles joutes.

Ne soyons pas indifférents et rendons-nous en foule afin de montrer que nous savons reconnaître les sacrifices que des sportifs enthousiastes font pour procurer à notre population un amusement sain pendant la belle saison.

Dimanche prochain, le "Jérôme" recevra la visite du club "Les Pompiers", de Mont-



réal. Qu'on s'y tende en foule, car ce club est très fort.

PIPES PIPES. — Un choix considérable de pipes, fume-cigarettes, cigares, etc., vient d'arriver à la librairie Lepage, successeur de la librairie Prévost, 4 rue Sainte-Julie, Saint-Jérôme. Téléphone 193.

L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

SOUILIERS POUR DAMES  
Nous venons de recevoir tout ce qu'il y a de plus nouveau en souliers pour dames 1, 2, 3 straps, ainsi que le genre sandales; talons hauts, talons bas, talons mi-hauts. Le tout à prix très bas.

E.-L. AUGER

## Convoi-modèle d'agriculture

Les populations rurales de la province de Québec auront bientôt l'avantage de visiter le magnifique train agricole modèle que l'on est actuellement à préparer dans le but de donner des démonstrations pratiques à nos cultivateurs et d'améliorer d'une manière générale leurs connaissances et leurs méthodes en matière d'agriculture. Ce convoi dont les wagons sont fournis par le Pacifique Canadien, sera des plus modernes et permettra de disposer, de façon à ce que la visite en soit facile pour le public, les produits, le bétail et les différents articles d'intérêt pour l'agriculteur.

L'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture de Québec, rovient la plus grande part de crédit pour la mise en circulation de ce convoi modèle, dont la visite dans tous les endroits de la province situés sur une ligne de chemin de fer, ne manquera pas de porter des fruits immédiats. M. Caron, qui a toujours montré la plus grande initiative dans l'administration de son important ministère, donne une preuve nouvelle du splendide esprit qui l'anime lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions agricoles dans notre province et de mettre celle-ci sur un pied d'égalité avec les autres du Dominion dans ce domaine. La compagnie du Pacifique Canadien, toujours désireuse de promouvoir le développement dans toutes les sphères, est heureuse de le secondar dans ce mouvement.

Une grande partie du bétail qui sera placé à bord du train sera fourni par le gouvernement provincial, tandis que l'école d'agriculture d'Oka, celle de Sainte-Anne de la Pocatière, le collège Macdonald, le Pacifique Canadien, les Coopératives de la province, auront aussi d'importants exhibits dans les deux wagons qui formeront le convoi. Deux wagons seront affectés aux bêtes à cornes, et un wagon sera affecté à la basse-cour, pendant que les produits de l'industrie laitière seront en exhibition dans un cinquième wagon. L'horticulture sera traitée spécialement dans un wagon, de même que l'élevage des abeilles et la fabrication du sirop



Chez tous les épiciers  
LE BISCUIT A LA FINE SAVEUR  
Fabriqué dans une usine d'un blanc de neige et ensoleillée

d'érable, deux industries bien propres à la province de Québec. Il y aura un wagon pour les sciences domestiques et deux autres dans lesquels seront placés des spécimens de grains de semence et des choses se rapportant au drainage du sol, à l'exploitation de la ferme, etc.

La date du départ de ce train modèle sera annoncée plus tard ainsi que son itinéraire.

Nul doute que son passage sera bien vu dans toutes les localités qui ont la bonne fortune de se trouver sur un réseau ferroviaire.

## BAS ! BAS !

Venez voir notre joli assortiment de bas en fil de 50 cts à \$1.25. Bas pure soie, toutes nuances, de 75 cts à \$5.50

E.-L. AUGER

MAGASIN A LOUER logement adéquat si désiré, près du marché. S'adresser à Gec. A. Langlois, 164 rue Saint-Georges.

"C'est un médicament qui donne les résultats attendus et annoncés. Des milliers de personnes ont dit cela du Tanlac. Vous le direz aussi si vous en faites l'essai." Geo.-A. Langlois.

A VENDRE — Un bon Run-About McLaughlin, 4 cylindres, plusieurs pneus neufs et outillage des plus complets. Conditions très faciles. S'adresser à MM. Lucien et Jean Parent.

Le Tanlac est un merveilleux tonique pour les enfants pâlots, délicats et frêles. Il est purement végétal, il ne contient ni minéraux, ni opiums. Geo.-A. Langlois.

LOGEMENTS A LOUER rue Saint-Georges, coin du marché, 7 appartements, cuisine, chambres et bain. S'adresser à Geo.-A. Langlois, 164 rue Saint-Georges.

Cessez de parler de vos maux. Prenez du Tanlac. Geo. A. Langlois.

A VENDRE.—Troupeau de volailles Rhode-Island. — Oeufs de Wyandottes Cheveaux pour incubation. — Vaches laitières. — Cheveaux légers à vendre ou à échanger.

J.-E. PARENT, notaire, Saint-Jérôme.

SILOS A VENDRE—50 à 100 tonnes.—Epargnez la commission en achetant du manufacturier. PAPINEAUVILLE LUMBER CO. LTD., Papineauville, P. Q.

Essayez le nouveau parfum "Tout à toi" en vente à la Librairie Lepage, \$2.50 l'once. Echantillon 32c.

HABITS TOUT FAITS A \$16.00  
Nous vendons, la semaine prochaine, trois lignes d'habits pour hommes: noirs, bleu marin, brun. Valeur extraordinaire à \$16.00.

E.-L. AUGER

Le parfum le plus en vogue est le nouveau parfum GRISEZ MOI, 35 cts l'échantillon. Demandez le sachet donné gratis à la pharmacie Langlois.

## DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc.?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue.

## MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

Nul trouvera aussi à la pharmacie Fournier des Kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

TERRAINS A VENDRE — Magnifiques terrains à vendre dans le haut de la ville, sur la rue Saint-Georges. S'adresser à

U. LEPAGE, marchand de meubles, 167 rue St-Georges, en face du marché

Canada  
Province de Québec } Cour Supérieure  
District de Terrebonne }  
No 2043

Dame JESSIE-MARIE IVALL, maintenant de la cité d'Outremont, district de Montréal, épouse séparée de biens, de Franck-A. Watchorn, boncher du Township de Montcalm district de Terrebonne, dûment autorisée aux présentes par jugement de la cour supérieure du district de Terrebonne.

Demanderesse

Ledit Franck-A. WATCHORN, du township de Montcalm, district de Terrebonne et maintenant sans résidence connue dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un moi.

Donné à Sainte-Scholastique, le 3 mai 1922.

(Signé) GRIGNON & FORTIER,  
Protonotaire C. S.

Vraie copie  
Perron, Taschereau, Rinfret & Genest  
Procureurs de la demanderesse.

Canada  
Province de Québec } COUR  
District de Terrebonne } SUPERIEURE  
No. 2175

SUCCESSION VACANTE DE FEU EMERY GRATTON, en son vivant de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne,

&  
VIAUVILLE LANDS LIMITED,  
Requérante.

AVIS

Avis est par le présent donné que le 6 juin 1922, à 10.30 heures du matin, il y aura à la salle d'audience de la cour supérieure, au palais de justice, dans la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, une assemblée des parents et créanciers de feu Emery Gratton, pour nommer un curateur à sa succession vacante, suivant le jugement de l'honorable juge Mo Dougal, rendu le 12 avril 1922.

Sainte-Scholastique le 15 avril 1922!

GRIGNON & FORTIER,  
Protonotaire C. S.

Beaulieu, Gouin, Marin & Mercier,  
Procureurs de la requérante.

## NOUVELLE EMISSION

Poursuivant notre programme de développement économique de la province de Québec, nous mettons en souscription

\$1,250,000

## d'obligations 7% lère Hypothèque de CARON FRÈRES (INC.)

Date d'émission—1er juin 1922 Remboursables de 1926 à 1934.  
Fiduciaire: Le Crédit Général du Canada.

Les intérêts sont payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Les titres sont au nominal de \$100, \$500 et \$1,000. L'enregistrement se fait aux bureaux du Crédit général du Canada, le premier enregistrement sans frais pour le porteur. Les paiements se font à la Banque d'Hochelega, Montréal et Québec, ch' monnaie légale du Canada. La légalité de cette émission a été contrôlée par l'hon. sénateur F. L. Barthe, c.r., de l'étude Beique et Beique.

La compagnie emprunteuse pourra racheter ses obligations par voie de tirage à toute échéance de coupons à 102 et l'intérêt couru.

Valeur des biens hypothéqués, non compris achalandage, brevets et autres biens semblables.	\$2,551,000
Revenus annuels de l'industrie actuelle et des propriétés.	109,500
Bénéfices prévus pour la nouvelle industrie, par année.	700,000

Nous extrayons les faits suivants d'une lettre de M. A.-L. Caron, le président de la compagnie:

PERSONNALITE DE L'EMPRUNTEUSE: Cette compagnie continue la firme Caron Frères, de Montréal, établie en 1901 avec \$1,200 de capital, bientôt passée à la tête de l'industrie de la bijouterie au Canada. Elle entreprend aujourd'hui la fabrication d'un appareil de Lumière et Force appelé à révolutionner les conditions d'existence de la campagne.

ACTIF: La vieille firme transporte à la nouvelle, net de toutes charges, l'actif suivant: stock, \$191,867.46; comptes courants, \$47,078.22; placements, \$57,553.65; mobilier, aménagement, équipement, \$36,244.57; machineries, outillage, \$273,281.19; assurances sur la vie des trois associés, au montant total de \$91,000, primes payées, \$37,408.49; soit un total de \$643,433.58.

PLACEMENTS: Ceux-ci comprennent: \$29,000 d'actions de la Banque d'Hochelega; \$5,500 de bons la Victoire, une propriété nette d'hypothèque sise rue Bleury, évaluée par la ville à \$32,500.

AUTRE ACTIF: Une vaste usine, nette d'hypothèques, sise dans le quartier Mercier, à Montréal, mesurant six arpents de superficie, dont un tiers loué à une fabrique d'automobiles à raison de \$32,400 par année. La valeur de cette usine est d'un million.

GARANTIE SUPPLEMENTAIRE: Toutes les actions de la compagnie immobilière Caron, propriétaire des trois conciergeries "Halcyon", "Pierrefonds" et "Edgemount", dont le revenu donnera cette année \$32,000. Même diminué d'un quart, ce revenu représenterait encore l'intérêt à 7% d'un capital de \$350,000.

Ces différents apports forment un chiffre total de près de \$2,000,000. Avec le capital de roulement produit par l'emprunt, l'actif total servant de gage aux obligations sera de \$2,551,433.

OBJET DE L'EMPRUNT: Procurer les fonds nécessaires à la fabrication en série d'un appareil d'éclairage et de force motrice. Cet appareil consiste en un moteur à deux temps à double compression, de fonctionnement facile et économique, qui tout à la fois, à l'aide d'une petite dynamo électrique et autres accessoires, éclaire la maison et ses dépendances, pompe l'eau, écreme le lait, etc. Son endurance est remarquable. Il a fonctionné jour et nuit sans arrêt depuis le 10 mars jusqu'au 9 mai.

MARCHE FACILE: Sur la seule annonce de la nouvelle fabrication une maison de Montréal a signé un contrat pour le placement de 1,000 appareils par année en Australasie et de 1,000 en Grande-Bretagne en Irlande et dans l'Inde. On prévoit que la demande sera d'au moins 6,000 appareils par année.

BENEFICES: Aux prix actuels de la main-d'oeuvre et des matières premières, les bénéfices nets de la nouvelle fabrication sont estimés à \$700,000 par année. Les revenus annuels disponibles pour le service de l'emprunt comprendront: bénéfices nets de la bijouterie, moyenne des 17 dernières années, \$36,107.60; loyer d'un tiers des usines du quartier Mercier, \$32,400.00; revenu net des conciergeries, \$32,000.00; bénéfices estimatifs de la nouvelle entreprise, \$700,000.00; soit un total de \$800,507.60. C'est plus de neuf fois le montant nécessaire au paiement des intérêts.

ADMINISTRATION: Les trois frères Caron restent dans la nouvelle entreprise. Le succès qu'ils ont obtenu dans le passé est un sûr garant pour l'avenir. Deux représentants de la maison Versailles-Vidricaire-Boullais (limitée) feront partie du conseil d'administration jusqu'au complet remboursement de la dette obligatoire.

Prix: le pair 100 et l'intérêt couru

## Versailles Vidricaire Boullais

Immeuble Versailles  
MONTREAL  
Tél.: MAIN 7080

Immeuble de la Banque Nationale  
QUEBEC  
Tél.:8620

224, rue Guigues  
OTTAWA  
Tél. RIDEAU, 2321-5



"Save the surface and you save all!"

**CARMOTE**  
AUTOMOBILE  
COLOR VARNISH

Makes your car look new.  
Simple to use, apply it yourself

It sets slowly, permitting even the novice to secure an even satisfactory job. Dries with a beautiful lustre that will stand weather and wear.

11 popular colors

S. Lavolette Ltée.



Si vous ne voyez pas la "Croix Bayer" sur les pastilles, on ne vous sert pas de la véritable Aspirine, seulement une contrefaçon.

La "Croix Bayer" est le seul moyen de reconnaître la véritable Aspirine, prescrite par les médecins depuis plus de vingt ans et reconnue efficace par des millions d'acheteurs pour soulager le mal de tête, la névralgie, les refroidissements, le rhumatisme, le lumbago, etc.

Fabriquée au Canada.

Des boîtes de 12 pastilles, ou de plus grandes, peuvent être achetées aux pharmacies. Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacturera Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid.

Pour assurer le public contre les contrefaçons, les pastilles de la Cio Bayer Ltée, portent sa marque de fabrique: la "Croix Bayer".

**La Joie de Vivre.**

Quand vous vous éveillez sans appétit, avec la tête lourde, et craignant le travail qui vous attend, c'est que vos organes digestifs demandent justement l'aide que le Sirop de la Mère Ségel peut leur donner. Les essences médicinales de plus de dix racines, écorces et feuilles différentes rétablissent les fonctions naturelles du foie et de l'estomac. Les aliments sont pris avec plus de goût, la sensation de fatigue disparaît et vous retrouvez ainsi la joie de vivre. En vente en bouteilles de 50c. et \$1.00 dans les pharmacies.

**SOBENE**

(Capsules)  
Balsamiques - Antiseptiques

Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boîte.

Compagnie Capsules Créosotées, Montréal.

**S. - G. Laviolette, Ltée**

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.



POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON DYNAMITE, POWDER A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,

Angle des rues St-Georges et Ste-Anne SAINT-JEROME

**Bière Bien Mûrie**

Il faut l'EXPERIENCE et la SCIENCE de générations pour développer la SAVEUR et les PROPRIETES TONIQUES qui ont fait que la bière

**Dow**

Prime par la Qualité

Ne dites pas "Bièrè", dites **DOW**

OBLIGATIONS  
Municipales et Scolaires  
A 5-10 ET 15 ANS  
ACHETES ET VENDUES

Nous faisons l'évaluation des Obligations GRIS sur réception d'une liste mentionnant l'emprunteur, l'échéance et l'intérêt.

**L. G. BEAUBIEN & CIE**  
Limitée  
Banquiers en Obligations  
50 Notre-Dame Ouest, Montréal

FONDEE EN 1874  
**Banque d'Hochelega**

187 SUCCURSALES  
176 SOUS-AGENCES  
Capital et réserve \$ 8,000,000  
Total de l'actif . 75,900,000

DIRECTEURS

J.-A. Vaillancourt, président  
Hon. P.-L. Beique, vice-président  
A. Turcotte, E.-H. Lemay  
Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner  
A.-A. Larocque

Beaudry Lemay, gérant général  
Participez au progrès de votre ville en économisant. L'occasion se présentera d'utiliser, avec de gros profits, vos économies.

DEPOSEZ MAINTENANT  
Un dollar vous ouvre un compte de banque.

SUCCURSALE SAINT-JEROME  
A.-CHÉBERT, gérant

**RAOUL PREVOST**

INGENIEUR CIVIL

S'occupe de tous les travaux de génie civil et d'arpentage.

S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD ou 397, rue Drolet - Montréal

**T. TOUPIN**

NOTAIRE

155 rue ST-GEORGES, ST-JEROME.  
Téléphone 203

Voisin de M. C.-A. Lorrain, agent d'assurances

**LAURENT DUBOIS**

Agent général d'assurances

61 rue Labelle,  
Porte voisine de M. Ovil Launon  
Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

**C. A. Lorrain**

Agent general d'Assurances

Téléphone Bell No. 58  
157, rue Saint-Georges  
SAINT-JEROME, P. Q.

**Placements de tout repos**

Obligations Municipales, Scolaires, Industrielles Gouvernementales.

VALEURS ETRANGERES

Liste des prix adressée sur demande.

**ARMAND PARENT**  
EDIFICE PARENT, ST-JEROME, Qué



**Vous ne Risquez pas d'être Desappointé**

Si vous vous servez du Longue Distance

Si vous êtes vendeur ou acheteur, pourquoi risquer votre temps précieux et les frais de voyage sur la probabilité que la personne que vous voulez voir sera là quand vous arriverez?

Le coût élevé des entrevues personnelles est matériellement réduit et vous pouvez faire beaucoup plus de visites par jour, si vous avez la précaution d'avertir vos gens par Longue Distance.

Un des usages les plus profitables que peut faire un vendeur du téléphone à Longue Distance est d'éviter d'être déçu dans ses rendez-vous d'affaires. Chez ALMY, un des principaux magasins de Montréal, on nous dit que les acheteurs appellent les fabricants avant de quitter la ville, afin de ne pas faire de voyages inutiles.

Vous pouvez probablement faire presque tous vos appels aux tarifs de Station-à-Station. Le coût des messages en est réduit et si vous pouvez téléphoner après 8 hrs. 30 du soir à la maison, les taux sont d'environ la moitié de ce que coûtent les appels de jour.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

**Elie Meunier**  
MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé  
Tournage, Découpage, etc

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin  
SAINT-JEROME

**PACIFIQUE CANADIEN**

— Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique-Canadien qui desservent notre ville :

De Montréal	Passe à	Passé à
	Saint-Jérôme	
Labelle, tous les jours...		8.52 a.m.
Mont-Laurier, excepté le dimanche.....		3.49 p.m.
Saint-Jérôme, excepté samedi et dimanche....		6.50 p.m.
Saint-Jérôme, le samedi et dimanche.....		11.45 p.m.
Sainte-Agathe, dim. seul.		1.31 p.m.
Shawbridge, " "		5.37 p.m.
Pour Montréal, de		
Saint-Jérôme, excepté le dimanche.....		5.15 a.m.
Labelle, exc. le dimanche		7.27 a.m.
Mt-Laurier, exc. le dim.		5.00 p.m.
Saint-Jérôme, dim. seul.		7.20 a.m.
Shawbridge, " "		8.05 p.m.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-propriétaire.



Soulage promptement et sans danger le CATARRHE de la VESSIE et ses suites. Les Capsules MIDY portent le nom de leur fabricant, M. MIDY, 50, rue des Contre-Allées, au Centre de la Pharmacie des États-Unis et de l'Étranger.

**THEO. DAOUST**  
**L.J.T. DECARY**  
ARCHITECTES

EVALUATIONS  
SVR PROPRIETES ET FEUX  
61 RUE ST. JACQUES - MAIN 5191  
MONTREAL

A VENDRE — Maison à vendre, avec terrain de 60 pieds de largeur par 104, de profondeur, située rue Sainte-Thérèse, faisant face à la rivière du Nord, à 5 minutes de la Dominion Rubber Co. et à 10 minutes de l'église. S'adresser à M. Honorat Lepage.

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Cachets du Dr Fred Demers contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "DR FRED DEMERS" ne soit gravé sur chaque cachet. Dépôt : 309, rue Saint-Denis, Montréal.

**Charles Larin**  
Peintre - Décorateur  
Entrepreneur général  
Téléphone St. Louis 2291  
166, rue Christophe-Colomb, MONTREAL

**SINAI LAMARRE**  
AVOCAT  
Téléphone No 115  
RUE ST-GEORGES, Coin Sainte-Anne  
SAINT-JEROME.



En vente à la  
Librairie Lepage  
SUCCESEUR DE J.-E. PREVOST

**20 ans de service**

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:

- Vingt ans d'expérience au service du placement;
- Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
- Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;
- Encaissement, sans frais, de coupons, au Canada et aux États-Unis;
- Renseignements financiers. Revue mensuelle du marché. Envoi gratis sur demande.

CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

**RENE-T. LECLERC**  
BANQUIER  
MONTREAL—160, rue St-Jacques  
QUEBEC—74, rue St-Pierre  
ÉTABLISSEMENT FONDÉ EN 1893